

L'écho de Montailloux

Bulletin communal de Présilly - numéro 66 - mars 2013



L'édito

L'année 2012 commence à s'éloigner. Elle aura été particulièrement marquante pour notre commune. En effet, des travaux considérables ont été entrepris au Chef-lieu, tout en restant dans le budget prévisionnel.

Chacun peut en voir aujourd'hui le résultat. Notre Chef-lieu se hisse ainsi au niveau « normal » des aménagements des villages de notre région.

Il reste encore à finaliser l'entrée principale par la route départementale. Ce sera fait cet été. Une petite place publique centrale marquera l'entrée et créera un centre du village.

Deux autres points sont à relever dans cette année 2012, et ils sont contradictoires :

- D'une part, l'arrivée progressive mais certaine de la crise financière internationale jusqu'à nous. Les budgets seront plus serrés. Les incertitudes plus grandes.
- D'autre part, d'importants projets immobiliers se développent sur la commune, comme si nous baignions dans une richesse transfrontalière inépuisable...

Le pilotage n'en est que plus aléatoire !

Au travers de ces évolutions, le Conseil Municipal cherche cependant à sauvegarder la tonalité rurale de notre commune, qui en fait tout son charme.

L'année 2013 a quant à elle déjà son programme. Il a été présenté à la cérémonie des vœux, le 18 janvier dernier. L'aménagement du Chef-lieu sera ainsi bouclé. Les réformes administratives se poursuivront : SCoT, PLU, remembrement...

Je rappelle enfin ces deux évidences de la gestion collective :

Le Bien Commun se dessine à force de recherche et d'analyse. Il est d'autant plus important de le rechercher qu'il n'est pas l'addition des intérêts particuliers.

La gestion du Bien Commun, autre nom de la politique, relève de décisions démocratiques. Les élections communales confient cette gestion à des personnes et à une équipe qui ambitionnent de servir. Les élus passent et se renouvellent. Dans une année, nous serons au cœur des élections municipales. Le vivier du renouvellement c'est, potentiellement, chacun de vous.

Que les difficultés quotidiennes qui alimentent nos vies ne nous empêchent pas de rêver et d'agir pour une société acceptable pour ses habitants.

C'est le vœu que je formule pour les années qui viennent.

Le Maire,
Alain BULLAT

Compte-rendu des conseils municipaux

Urbanisme :

- Révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) :

Suite à l'annulation en 2011 du PLU (Plan Local d'Urbanisme) prescrit en 2007, une nouvelle procédure de révision du POS est engagée, qui aboutira à l'approbation d'un nouveau PLU. Celui-ci permettra à la commune de Présilly de se doter de règles d'urbanisme adaptées aux enjeux et problématiques actuelles et de mettre en œuvre un projet d'aménagement et de développement durable (PADD). Le PLU s'attachera à respecter des exigences en matière d'agriculture, d'environnement, d'économie, de réseaux, d'urbanisme et de logement et enfin, en matière de vivre ensemble et d'animation. Les premières réunions de travail sur le diagnostic ont commencé. Elles ont porté sur les thèmes de la population, du logement et de l'économie, de l'environnement et du paysage. Les éléments présentés permettent de mieux connaître l'état des besoins de la commune dans ces domaines, et orienteront les objectifs poursuivis par le PLU. Plusieurs autres réunions de travail sont prévues avant la présentation du diagnostic à la population, qui interviendra dans le courant de l'année 2013.

- Acquisition d'une parcelle à ADELAC par acte administratif :

Il est rappelé que dans le cadre des travaux de construction de l'autoroute A41 Nord, le concessionnaire ADELAC avait acheté des terrains aux riverains du projet. A la fin du chantier, la société ADELAC a engagé la procédure de délimitation du Domaine Public Autoroutier Concédé (DPAC).

Par suite, les parcelles reconnues inutiles à la concession peuvent être remises en vente sur la Commune de Présilly, et ont été proposées en priorité à leurs anciens propriétaires.

Un certain nombre d'entre elles n'ont pas trouvé de repreneur, et ADELAC a proposé à la Commune de racheter celles qui pouvaient l'intéresser.

Par ailleurs, le fait que la Commune acquiert au moins une parcelle permettra de procéder à la vente de l'ensemble des terrains par acte administratif plutôt que par acte notarié, ce qui est plus rapide et moins onéreux.

La Commune décide donc d'acquérir la parcelle n° B 1141 située au lieu-dit Eccorçon, d'une surface de 4 376 m² et estimée par le service France Domaines à 5 251,20 €.

- Projet de création d'une Zone Agricole Protégée (ZAP) :

Plusieurs communes du pied du Salève et du Mont-Sion souhaitent mettre en œuvre une politique agricole volontariste afin de préserver les espaces et de pérenniser les exploitations. C'est ainsi qu'un projet de Zone Agricole Protégée (ZAP) est en discussion avec les Communes de Beaumont, Andilly, Cernex, Viry et Feigères. Cela pourrait aboutir à un projet de zonage à proposer à la profession agricole. La ZAP permet de garantir sur le long terme le classement en zone agricole des terrains qui y sont inclus.

- Information sur les différents projets immobiliers :

M. le Maire fait état de plusieurs contacts établis avec des promoteurs qui ont des projets à l'étude sur la Commune. Il indique que les exigences de la Commune sont similaires pour tout projet :

- vigilance sur les capacités des réseaux, et notamment d'eau pluviale
- préservation du caractère rural du village, que ce soit par les formes urbaines ou architecturales
- prise en compte des modes de déplacement doux (piétons, vélos)
- volonté de mixité sociale (notamment par la typologie des logements)
- obligation d'espaces collectifs

Notamment, le projet de logements au Plat est relancé avec un nouveau promoteur. La question du financement des équipements publics nécessaires à l'opération pourrait être traitée par l'intermédiaire d'un Projet Urbain Partenarial (PUP). Le Conseil municipal sera amené à se prononcer à ce sujet prochainement.

- Acquisition d'une parcelle boisée à Montailleux :

La Commune décide d'acquérir la parcelle cadastrée n°A 520 d'une superficie de 1 628 m², située dans les bois de Montailleux. Cette parcelle étant située à proximité des captages d'eau, il est intéressant que la Commune en soit propriétaire. Le prix est fixé à 0,40 € le m², soit un prix total de 651,20 €.

Compte-rendu des conseils municipaux (suite)

Ressources humaines :

- Création d'un poste d'adjoint technique 2ème classe à temps partiel :

Le Conseil municipal décide d'ouvrir un poste à raison de 9h30 par semaine en vue de recruter une personne chargée du nettoyage de la mairie et de la gestion de la salle des fêtes.

Aménagement des villages :

- Achat d'un chasse-neige :

Afin de préserver le nouveau revêtement en béton désactivé du Chef-Lieu, la Commune décide d'acheter une deuxième étrave bi-raclage avec sabot caoutchouc.

- Choix d'un paysagiste pour une étude sur le fleurissement du village :

Afin d'optimiser le fleurissement du Chef-Lieu et de la route de Beauregard, la Commune a souhaité l'assistance d'un paysagiste. Un appel à candidature a été réalisé, et trois offres sont arrivées en mairie. L'offre retenue est celle de Paysage Concept pour un montant total de 1350 € HT.

Finances - Fiscalité :

- Taxe d'habitation : instauration de l'abattement général à la base :

La politique communautaire tend à renforcer la taxation des résidents secondaires du canton, dont beaucoup vivent en fait à temps plein en France mais profitent d'une fiscalité plus réduite. Ainsi un système permettant de taxer davantage les résidences secondaires est instauré. Il consiste en l'instauration de l'abattement général à la base de 15% de la taxe d'habitation, qui ne s'applique qu'aux résidences principales, compensé par l'augmentation du taux de taxe d'habitation qui s'applique à toutes les résidences (principales et secondaires). Ce système garantit un maintien au même niveau de la taxe pour les résidents principaux, mais une augmentation mécanique pour les résidences secondaires. Ces dispositions prendront effet dès cette année.

- Souscription d'un emprunt de 250 000 € :

Les premières projections du budget 2013 font apparaître un besoin de financement de 250 000 € pour finaliser les principaux chantiers, et notamment la seconde tranche de la requalification du Chef-Lieu. Après mise en concurrence, le Conseil municipal retient l'offre de la Banque Postale, pour un prêt sur 14 ans à un taux fixe de 3,97 €. M. le Maire précise que ce montant d'emprunt est inférieur aux prévisions effectuées depuis 3 ans.

Economie :

- Demande de reconnaissance de l'extension de la ZA des Grands Prés d'intérêt communautaire :

La Commune de Présilly, en concertation avec la Commune de Beaumont et la Communauté de Communes, envisage l'extension de la zone artisanale au Nord de la RD 18 (lieu-dit « du Mort »). La taille de la parcelle, la problématique de son aménagement et la volonté de choisir les entreprises qui s'y installeront conduisent à privilégier une maîtrise d'ouvrage publique. Cependant, la Commune seule n'a pas les moyens de mener ce projet. C'est pourquoi le Conseil municipal demande la reconnaissance de l'intérêt communautaire de cette zone, ce qui permettra à la Communauté de Communes de conduire l'opération.

Marchés publics :

- Signature d'un avenant au contrat de travaux pour la requalification du Chef-Lieu :

Lors des travaux, il s'est avéré que les fondations de la rue de l'église et de la route de Beauregard étaient de mauvaise qualité, ce qui ne permettait pas de garantir une bonne durabilité des nouveaux enrobés. Le Conseil municipal décide donc de faire réaliser la reprise de ces fondations, ce qui entraîne un surcoût de 70 000 €, validé par avenant. Par ailleurs, quelques travaux complémentaires ont été effectués, notamment au niveau de la mairie (prolongation du trottoir devant la mairie et amélioration du réseau d'eau pluviale).

- le saviez-vous ? - Les croix de mission

A Présilly plusieurs croix de mission se dressent aux croisées de nos routes. La plus récente, à l'entrée du Chef-lieu côté Beauregard, mission de 1941, vient d'être déplacée et restaurée. Elle se dresse dans un joli granit au milieu du nouvel aménagement.

Petit rappel sur l'histoire des croix de mission.

Une **croix de mission** est un monument érigé en souvenir d'une mission.

L'histoire des Croix de Mission remonte au début du XIX^e siècle, alors que la France sort meurtrie de la révolution puis des guerres napoléoniennes. L'Eglise entreprend de restaurer la pratique religieuse ébranlée par les exactions commises sur les hommes d'Eglise et les bâtiments religieux.

Des missionnaires sont envoyés dans les paroisses pour organiser une semaine de messes, de dévotions et de prières. Dans notre région, ce sont souvent des capucins, parfois les missionnaires de St-François de Sales, qui par équipes de deux, s'adressent aux fidèles tous les soirs à l'église.

Tous les chrétiens étaient fortement incités à se confesser lors de la dernière journée et cette démarche n'était pas des plus faciles pour les hommes, la plupart des agriculteurs.

C'est à l'issue de ces semaines « fortes » que la paroisse fixait dans les mémoires et sur le territoire une croix généralement datée.

Jusque dans les années 1960, au mois de mai, généralement lors des trois jours qui précédaient l'Ascension, une petite procession, formée d'enfants de chœur, de quelques fidèles, parfois d'un chantre et de quelques chanteuses, se dirigeait à pas lents vers l'une de ces croix en chantant. C'était les « rogations ». L'objet de ces rogations était de protéger les récoltes. On y demandait à Dieu de bénir et faire fructifier les travaux des champs.



Les plus anciens parmi nous se souviennent fort bien de ces cérémonies.

Ces croix bien pratiques servent maintenant de repère sur les routes. Elles sont les témoins d'un temps où la religion se vivait au quotidien ; et font désormais partie de notre patrimoine culturel.

- le geste vert - La Communauté de Communes roule pour le covoiturage !

**PORTE
SUD
DE GENEVE :**

**POUR VOUS
LE COVOITURAGE
EST ENCORE
PLUS SIMPLE.**



Pour covoiturer, le Département et la Communauté de communes du Genevois vous proposent un espace dédié, spécialement créé pour vous.
Pour découvrir les avantages du covoiturage et vous inscrire, connectez-vous sur :

www.covoiturage.cg74.fr/vers/portesud

- un peu de civisme - Vous avez dit solidarité ?

La gendarmerie intervient régulièrement pour assurer la sécurité des citoyens et chacun d'entre nous est bien content de pouvoir s'y référer en cas de problème.

Cependant les moyens disponibles pour assurer ces services sont limités.

Un comportement plus solidaire et plus civique de chacun d'entre nous, au quotidien, permettrait d'améliorer notre vie collective et libérerait du temps à la gendarmerie pour s'occuper des affaires plus sérieuses.

En effet, les petites incivilités gênent la vie collective, le cadre de vie, et parfois les personnes les plus vulnérables. Un exemple : on ne redira pas assez que le problème de la vitesse excessive se règle d'abord par le respect personnel de la réglementation. Ce qui n'empêche que des contrôles accrus seront d'ailleurs développés.

Pour les multiples incivilités, la solidarité citoyenne n'est pas à négliger. Les habitants peuvent participer en ne se contentant pas d'une critique à distance, mais en étant eux mêmes actifs et présents à leur environnement, bienveillants avec leur voisinage, solidaires devant la difficulté.

La solidarité citoyenne est aussi la capacité à maintenir des liens et un regard de proximité attentifs aux personnes et aux biens.

La mairie et la gendarmerie restent à votre écoute en cas de besoin.

La vie municipale

Un point sur les travaux

Travaux réalisés :

- Enfouissement des lignes (Beauregard et Chef-Lieu) :

Ce chantier fût un travail de longue haleine, souvent retardé pour de multiples raisons, mais au final le résultat est plus que satisfaisant : les lignes aériennes ont disparu du Chef-Lieu, l'éclairage public a été entièrement refait et amélioré et le gaz de ville a été installé. L'écologie a été prise en compte, par l'installation de lanternes d'éclairage public basse consommation (60W) qui, de surcroît, sont programmées pour réduire leur intensité de 25% entre 23h et 5h. Au final, ces travaux améliorent le cadre de vie et le paysage, réduisent les coûts de fonctionnement de l'éclairage public, sécurisent les réseaux électriques et téléphoniques, et diversifient l'offre énergétique des habitants.

Au total, cette réalisation a coûté, pour l'ensemble du Chef-Lieu et de Beauregard, la somme de 1 319 417 € TTC, dont 718 206 € à la charge de la commune et payés au Syane en 15 annuités.



Avant les travaux



Après les travaux



Le hangar technique communal

- Construction du hangar technique :

Le hangar technique est désormais terminé et réceptionné. Il accueille depuis l'automne dernier les véhicules et le matériel des services techniques. Lieu de stockage et de rangement dans un premier temps, il pourra être aménagé en véritable atelier technique à court ou moyen terme.

Ce bâtiment permettra aux services techniques, qui étaient à l'étroit au sous-sol de la mairie, de bénéficier de plus de place et d'avoir des locaux plus adaptés aux besoins actuels de la Commune.

Ce projet a coûté environ 370 000 € HT.

La vie municipale

Un point sur les travaux (suite)

Travaux réalisés (suite) :

• Entretiens de voirie :

la Commune a commencé cette année un programme d'entretien de sa voirie. Le montant des travaux s'élève à 70 000 € HT correspondant aux réalisations suivantes :

- nouvel enrobé avec reprise de la fondation route de Bel-Air (dans les bois) et chemin de Clairjoie
- gravillonnage permettant de colmater les fissures et de limiter la détérioration de la chaussée route de Bel-Air, rue de la Fruitière et rue du Bourillon
- « point-à-temps » (bouchage des trous) dans le Chef-Lieu, au Petit-Châble et à Pomier

Par ailleurs, le chemin des Vernants a également été en bonne partie amélioré.

• Construction du Préau :

Réalisé par la SA Mont-Blanc sur un terrain vendu à bas prix par la Commune, ce bâtiment de 5 logements sociaux s'intègre parfaitement dans son environnement et ressemble à une grosse villa. Il a permis à des personnes ayant de faibles revenus de se loger à prix raisonnable. L'inauguration s'est déroulée le 2 octobre dernier, en présence notamment du Sous-Préfet et du Président du Conseil Général.

La Commune dispose désormais de 8 logements sociaux, auxquels s'ajouteront d'ici deux ans les 11 autres prévus au Chef-Lieu.



« Le Préau » est habité depuis octobre 2012

• Requalification du Chef-Lieu :

À part quelques petites finitions, les travaux sont terminés. Malgré les désagréments causés par la coupure de la circulation, le chantier s'est bien déroulé. La voirie est refaite entièrement et de façon durable, la sécurité des carrefours et entrées de village a été améliorée, le nombre de places de stationnement a augmenté et un nouveau service créé avec le square. La seconde tranche viendra compléter ce projet l'été prochain, pour laisser un village largement rénové et réorganisé autour d'une place centrale.



Le carrefour du Bourillon



L'entrée du Chef-Lieu par Beauregard

• Réalisation du square du Petit-Châble :

L'aménagement du square du Petit-Châble est terminé. Le mobilier sera installé au printemps. Il est prévu une aire de jeux pour les enfants, un banc et une table de pique-nique.

De l'utilité de la Communauté de Communes



La Communauté de Communes du Genevois (CCG) qui regroupe les 17 communes du canton poursuit sa mission de coordination et parfois de pilotage des services et des projets du canton, visant une organisation équilibrée du territoire.

En 2012, elle a beaucoup avancé dans ce sens, particulièrement dans la définition de son **Schéma de Cohérence Territoriale** (SCOT). Ce dispositif réglementaire vise à orienter le développement futur du territoire dans l'ensemble de ses aspects : urbanisme, logement, agriculture, transports... Il s'imposera aux Plans

Locaux d'urbanisme (PLU) communaux qui devront lui être compatibles. Il encadrera encore plus que par le passé le développement de notre territoire, notamment en hiérarchisant les différentes communes (ville centre, bourgs et villages) et en fixant pour chacun des objectifs précis.

Par ailleurs, depuis de nombreuses années déjà la CCG gère les services de l'**assainissement**, du ramassage des **ordures ménagères**, du **transport scolaire**.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, elle maîtrise toute la problématique de l'**eau**, de la source au compteur des usagers (cf. article page suivante).

De manière plus générale, elle intervient dans de nombreux domaines qui dépassent le cadre communal :

- Elle coordonne le développement urbain avec un **Plan Local de l'Habitat** (PLH)
- Elle pilote le difficile dossier des **transports** en commun, dont le projet de Tram de Saint-Julien
- Elle s'investit dans le **développement économique** au travers de zones communautaires
- Elle défend l'**environnement** et participe à la protection de la nature en agissant sur les corridors biologiques ou la qualité des eaux de rivières
- Par le SCOT, elle fixe aussi des directives pour l'agriculture
- Elle coordonne l'action des **assistantes maternelles**
- Elle anime les relations de **jumelage** avec Mössingen (cf. article p.10)
- Elle gère plusieurs équipements publics, comme notamment des gymnases

Mais ce qui rend son action encore plus irremplaçable est le lien qu'elle seule peut établir avec les collectivités environnantes et particulièrement dans le développement transfrontalier au travers du **Grand Genève** dont elle fait partie :

- dans le projet d'agglomération (avec grands et petits périmètres),
- dans le projet transnational franco-valdo-genevois.
- dans la recherche difficile et essentielle, d'un développement plus harmonieux par delà les frontières pour le travail, l'économie, le logement.

En résumé, la Communauté de Communes du Genevois est un rouage essentiel de la vie de notre territoire. D'où l'importance que les élus des Communes y prennent toute leur part, et que les citoyens s'intéressent de près à son action.



La Communauté de Communes du Genevois est basée à la technopole d'Archamps

Intercommunalité

Le service d'eau potable est transféré à la Communauté de Communes

Depuis le 1er janvier prochain la Communauté de Communes du Genevois (CCG) assure la gestion du service eau potable, du captage de l'eau dans les sources ou dans les nappes, et jusqu'à sa distribution à votre robinet.

Il y a un an en effet, les élus ont défini ensemble le projet politique et ont arrêté une stratégie de développement pour le territoire. Dans le domaine de la qualité de vie, ils ont notamment réaffirmé leur volonté « d'exploiter les ressources en eau de manière optimale » tout en s'engageant à un service de qualité.

Durant une année, ils ont mené une réflexion pour définir les modalités de transfert de la compétence « eau potable ». Les différents débats ont permis de lever les interrogations et la Communauté de Communes a tenu compte des remarques de chacun. Le 26 mars 2012, elle s'est prononcée pour le transfert de la compétence à compter de janvier 2013.

Qu'apporte une gestion à l'échelle intercommunale par la CCG ?

Une gestion intercommunale permettra de raisonner à l'échelle d'un bassin de vie, d'optimiser le fonctionnement des installations et la distribution de la ressource.

La mutualisation des moyens permet également de maintenir une eau de qualité, en quantité suffisante dans l'ensemble des communes de la CCG.

Enfin, la gestion par la CCG donnera une vision à long terme des investissements, un suivi des travaux au plus près, une harmonisation des prix et une maîtrise des coûts grâce à une bonne connaissance des réseaux et équipements.

Organisation du service eau potable sur la porte sud de Genève

Le territoire est organisé suivant 2 principes selon que l'on parle des investissements sur le territoire ou de la partie exploitation et entretien des installations.

* Les investissements :

La production, le stockage et la distribution de l'eau potable nécessitent des investissements élevés et d'importantes structures techniques. Le territoire de la Porte Sud de Genève dispose de différentes ressources en eau : les sources communales et la nappe franco-suisse du Genevois. Les élus ont décidé de réaliser les travaux de création d'un nouveau forage sur le site de Matalilly/Moissey sur la commune de Vulbens. Avec ce pompage dans la nappe d'accompagnement du Rhône, la CCG disposera d'une ressource supplémentaire qui permettra de doubler la production d'eau potable. D'un coût avoisinant 10 millions d'euros, ces travaux permettront de sécuriser l'alimentation en eau du territoire et de faire face aux futurs besoins des habitants.

Avec la prise de compétence, la CCG va par ailleurs adapter l'utilisation de ces ressources en fonction des saisons et des besoins du territoire. En effet, les élus ont décidé de moins utiliser les sources en été pour conserver de l'eau dans les rivières et donc d'utiliser davantage les nappes.

Concernant le stockage de l'eau, les 45 réservoirs appartenant précédemment aux communes seront désormais sous la responsabilité de la CCG. Elle se chargera des travaux de rénovation et de renouvellement.

* L'entretien et l'exploitation du service :

Pour la partie distribution, la CCG s'est engagée sur un programme de travaux de renouvellement des installations de 1.5% par an soit environ 5km. Ces travaux seront réalisés dans les 17 communes de la CCG et sont en majorité financés par la redevance d'eau potable qui figure sur votre facture.

Selon la commune, l'exploitation et l'entretien des installations seront faits soit par un opérateur privé soit par la régie eau potable de la CCG. A Présilly, c'est cette dernière qui gèrera le service et sera votre interlocutrice, en lieu et place de la mairie.

Ce sont donc les agents de la CCG qui relèveront votre compteur et vous recevrez une seule facture pour l'eau et l'assainissement, émise par la CCG. Celle-ci est votre seul interlocuteur, quelle que soit la question.

Qui contacter depuis le 1er janvier 2013 ?

Pour toute question ou problème concernant l'eau potable et l'assainissement (facture, branchement...), un seul numéro :

+33 (0)4 50 959 960

Jumelage : un « Goldener Oktober » à Mössingen

Vendredi 19 octobre, 52 personnes ont répondu à l'invitation du comité de jumelage et ont rejoint Mössingen (Bade-Wurtenberger) pour passer une fin de semaine dans le Jura souabe. Le groupe comptait 14 élèves du lycée de la Présentation de Marie accompagnés de 2 enseignants et motivés pour prendre contact avec les jeunes du lycée Quenstedt-Gymnasium. A notre arrivée, toujours très bien organisée par Jürgen Wissenbach, la répartition dans les familles était rapidement effectuée et le contact s'établissait avec la famille allemande.



Samedi matin, Michael Bulander, Maire, accueillait la délégation et les familles dans la « Tonnenhalle », ancienne friche industrielle en cours de réhabilitation afin d'y installer la bibliothèque de la ville, le musée des anciennes réalisations textiles de la région. Après de chaleureux mots d'accueil, chacun était invité à déguster les produits de la région : pommes en cours de récolte, bières, jus de pommes. Le beau temps a favorisé une promenade pour prendre connaissance de la ville. Après le repas pris en commun dans le restaurant « Ochsen », au menu « Maultaschen », les familles allemandes ont conduit leurs hôtes dans l'environnement : montagne du Farrenberg avec son activité de vol à voile, la ville universitaire de Tübingen très attractive pour les jeunes.

Samedi soir, tout le monde sur son « 31 », dès 20 h, autour du repas dansant (Herbstball) organisé et animé par les élèves, la soirée récréative créait une ambiance musicale franco-allemande. Danses et shows de danseurs ont créé une convivialité sympathique à tous égards jusque tard dans la nuit.

Dimanche matin, une réunion des 2 comités a permis d'organiser les prochains projets de rencontre : foire de la Ste Barbe à Collonges et marché de Noël à Mössingen pour 2012, rencontres des 2 comités en 2013, animation à l'occasion du 50^{ème} anniversaire du traité de l'Elysée signé en 1963 par Adenauer et De Gaulle, rencontre sur un parcours du chemin de Compostelle à organiser dans la région du Lac de Constance. Après un déjeuner traditionnel souabe pris en commun dans le restaurant « Shutzenhaus », le séjour, qui s'est déroulé par un beau temps exceptionnel (« Goldeneroktober », octobre en or), se terminait vers 16 h ; chaque participant prenait conscience que la construction de l'Europe se jouait aussi dans ces échanges amicaux de proximité ; retour à St-Julien à 23 h.



réception à la « Tonnenhalle », Jürgen Wissenbach, président du comité de jumelage allemand, Michael Bulander, maire de Mössingen, Bernard Gaud, président de la Communauté de Commune du Genevois

Informations sur le jumelage :

www.jumelage-genevois-moessingen.fr

Office de tourisme du Genevois

Vous cherchez une activité à faire ? Vous recevez de la famille ou des amis ?

Notre équipe vous attend avec de nombreuses idées pour vos sorties et loisirs. Avec des enfants, des amis, en solo ou en amoureux, il y en a pour tous les goûts.

Retrouvez l'actualité du canton, les rendez vous à ne pas manquer, les visites et ateliers pour enfants, les sorties sportives organisées (marche nordique, raquettes à neige etc.), les sorties festives pour rencontrer du monde et plein d'autres bons plans à deux pas de chez vous.

Nous tenons aussi à votre disposition les bonnes adresses de restaurants et les lieux pour organiser vos événements et recevoir vos proches. Qu'il s'agisse d'une salle ou d'un hébergement nous avons la solution. Nous vous accueillons dans l'enceinte du

Vitam,

500 route des Envignes à Neydens

Du lundi au samedi de 10h à 13h et de 14h à 18h

sauf les mardis et jeudis hors vacances scolaires.

Pour les adeptes de marches, sachez qu'est sortie récemment un **nouveau topoguide de randonnées sur la Salève et le Vuache**, à mettre dans tous les sacs à dos ou dans la hotte du père Noël...

A bientôt à l'Office de Tourisme de Saint Julien et du Genevois !

Nous contacter :

Tél. : 04 50 04 71 63 – info@tourisme-genevois.fr

Nous découvrir :

www.tourisme-genevois.fr

www.genevois-nature.fr

www.genevois-affaires.fr

www.genevois-loisirs.fr



Office du
Tourisme
de Saint-Julien
et du Genevois

Une
Rencontre...

Pass Genevois LOISIRS

PORTE SUD DE GENÈVE, LA PORTE OUVERTE À TOUTES VOS ENVIES !

Automne-hiver
2012

Office du
Tourisme
de Saint-Julien
et du Genevois
Une
Rencontre...

Des nouvelles de l'ADMR Viry-Vuache

Le 21 septembre dernier, dans la salle communale de Savigny, l'ADMR (association d'aide à domicile), a tenu son assemblée générale, en présence de nombreux représentants des 10 communes sur lesquelles intervient l'association, des membres du personnel et des bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année pour en assurer le fonctionnement.

Au cours de l'exercice 2011 nos 18 aides à domicile (soit 12 temps plein) ont réalisé 17 529 h d'intervention auprès de 168 personnes soit une activité en augmentation de 4% par rapport à celle de l'année précédente, pour un budget de 361 350 €. On constate que le nombre d'heures réalisées auprès de personnes très dépendantes est en augmentation + 18% mais que, par contre, le nombre d'heures réalisées avec une prise en charge partielle des caisses de retraite est en forte baisse (- 17 %). Ce désengagement des caisses de retraite est pénalisant pour les personnes qui ont besoin d'aide mais qui ne peuvent pas bénéficier de nos services faute de moyens pour payer l'intégralité du coût des interventions.

Le rapport d'orientation a mis l'accent sur la volonté de poursuivre l'effort de formation entrepris depuis plusieurs années bien qu'il soit parfois difficile de libérer les aides à domicile pour leur permettre de participer à des stages, la volonté également de poursuivre la démarche qualité entreprise depuis un an.

La télégestion est maintenant en place, les boîtiers ont remplacé les feuilles d'émargement qui devaient être signées par les bénéficiaires. Ce mode d'enregistrement des interventions se révèle beaucoup plus fonctionnel et facilite le travail des secrétaires en fin de mois pour établir les salaires.

Après avoir rencontré de gros soucis au niveau du personnel administratif, notre association a recruté il y a 6 mois 2 secrétaires à mi temps. Depuis le 1^{er} septembre l'un des deux postes est passé à plein temps. Ces recrutements étaient indispensables compte tenu de la complexité croissante de notre métier et de la somme de travail à exécuter.

Depuis le 8 octobre notre association a changé de Présidente. C'est Annie Duchêne de Chevrier qui a été élue par le conseil d'administration et qui a accepté d'assurer la responsabilité de la présidence.

Le Crédit Agricole a organisé au profit de notre association un spectacle de ventriloque qui a eu lieu le 22 et le 23 septembre 2012 dans la nouvelle salle de Viry. Ces spectacles ont rencontré un beau succès. Nous remercions les administrateurs de la caisse locale du Crédit qui a pris en charge l'organisation de ces spectacles et les nombreux spectateurs qui nous ont apporté leur soutien par leur participation.



L'équipe de bénévoles de l'ADMR remercie particulièrement les aides à domicile pour la compétence et la bonne humeur dont ils et elles font preuve dans l'exercice de leur fonction malgré des plannings parfois surchargés. Un grand merci également aux communes du secteur pour leur participation financière grâce à laquelle l'association peut continuer à assurer la mission qui est la sienne, en permettant aux familles de trouver une aide dans les moments difficiles qu'elles peuvent traverser.

Vous avez envie d'offrir un peu de votre temps ?

Rejoignez l'équipe de bénévoles de notre association de service à la personne.

L'ADMR Viry-Vuache accueille toutes les compétences pouvant contribuer à jouer au mieux son rôle d'employeur auprès d'une vingtaine de salariés. Vos connaissances nous seront précieuses. Vous aimez rencontrer les gens, vous avez le sens du contact, des personnes sont seules et attendent votre visite. Adressez vous au bureau.

22 rue villa Mary 74580 VIRY tel. 04 50 04 86 45 admr.viry@orange.fr

Ça bouge au Syndicat Mixte du Salève

Du nouveau sur les sentiers de randonnées

En 2012 le gros chantier a été la deuxième tranche de travaux dans la grotte d'Orjobet qui a permis de drainer la grotte, remplacer les barrières et mains courantes et conforter un tronçon du chemin en contrebas. Le Syndicat Mixte du Salève (SMS) a fait le choix de la charte départementale de balisage. Celle-ci ayant évolué, un nouveau balisage est en cours de pose comme sur le GR balcon du Léman qui passe au Mont Sion.

De même, 10 panneaux d'accueil au départ des sentiers ont été posés. Enfin 2012 a vu la réédition du tant attendu topoguide de randonnées sur le Salève et le Vuache coédité avec le Syndicat Intercommunal d'aménagement du Vuache. Il est disponible à la Maison du Salève, à l'Office de tourisme et dans certains commerces.



L'Association Foncière Pastorale du Mont Salève en action

L'Association Foncière pastorale (AFP) a été aussi créée en 2012 sous l'égide du SMS, avec l'accord d'une majorité des 460 propriétaires. Elle couvre 1.475 ha dont la moitié appartient à des propriétaires suisses. Deux gros chantiers ont été réalisés en 2012 : la toiture du chalet d'alpage de Chênex ainsi qu'une retenue d'eau de pluie pour abreuver le bétail à la Thuile grâce à des aides de l'Europe, de la Région Rhône-Alpes et du Conseil Général. Ainsi, la qualité pastorale du sommet du Salève se conforte.

La faune du Salève sous surveillance : le loup

La presse en a « parlé », un loup a été photographié ce printemps au Sappey par un piège photographique automatique. L'opération a été conduite par le SMS, avec 17 appareils photos, en collaboration avec la Haute Ecole du Paysage d'Ingénierie et d'Architecture de Genève, pour repérer la présence de Lynx. L'ensemble des résultats de l'étude est téléchargeable sur le site du SMS.

Des milieux remarquables sauvegardés

Le SMS propose depuis 10 ans aux particuliers la taille de leurs arbres fruitiers de haute-tige. Ainsi que la replantation de variétés locales. N'hésitez pas à le contacter.

Le 23 novembre à la Muraz, 500 personnes ont participé aux 8èmes rencontres des vergers du Salève et du Vuache. La journée s'est terminée par la projection d'un documentaire sur les origines de la pomme venue du Kazakhstan.

Dans le cadre du programme Natura 2000, 2 ha de marais et des prairies sèches à orchidées ont été débroussaillés à Archamps et au Sappey et 4 mares créées en 2012.

Ça bouge aussi à la Maison du Salève



Depuis le printemps une nouvelle exposition temporaire est visible à la maison du Salève « **C'est votre Salève !** ». En effet, cette exposition présente des témoignages sous diverses formes d'habitants et de passionnés du Salève.

Vous aussi participez en organisant des visites de vos villages et de leur patrimoine ! En juin 2012 la balade paysânes organisée par la MDS et la ferme de Chosal a réuni 80 personnes sur l'alpage du Plan-les Convers. Au printemps, le 31 mai, 160 élèves de 5 écoles locales ont participé à l'opération « un berger dans mon école » avec un rassemblement sur l'alpage de la Pile et la rencontre de l'alpagiste. Et plein d'autres choses à découvrir **sur le site de la Maison du Salève** : parcours découverte sur les pas des chartreux, visites théâtralisées...

Intercommunalité

Habiter mieux avec l'Anah

Une aide financière pour améliorer votre logement
et réduire vos consommations d'énergie



Vous êtes propriétaire de votre logement ? Vous l'occupez à titre de résidence principale ?

Votre logement a plus de 15 ans ?

Vos factures d'énergie sont trop élevées ? Vous voulez réaliser des travaux de rénovation thermique de votre logement ?

Anah Vous cherchez des solutions simples et efficaces ?

Vous disposez de ressources inférieures aux plafonds suivants ?

Nombre de personnes composant le ménage	Plafonds de ressources (revenu fiscal de référence – avis d'imposition 2010)
1	11 614 €
2	16 985 €
3	20 428 €
4	23 864 €
5	27 316 €
par personne supplémentaire	3 441 €

Le **programme « Habiter Mieux »** vous apporte une aide financière et un accompagnement personnalisé pour vous permettre, sous certaines conditions, de réaliser des travaux de rénovation thermique et de vous chauffer ainsi en réduisant le montant de vos factures.

Vous pouvez bénéficier :

- d'une aide de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) qui représente 20 à 35 % du coût HT des travaux plafonné à 20 000 € ;
- d'une prime complémentaire au titre du programme « Habiter Mieux » de 1 600 € qui peut être majorée dans la limite de 500 € en cas de participation d'une collectivité locale.
- d'un accompagnement personnalisé pour vous aider à identifier les travaux les plus efficaces et à monter votre dossier de demande de subvention.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter la délégation locale de l'Anah de la Haute-Savoie :

tél : 04 50 33 79 60 ou 04 50 33 79 61

mél : ddt-anah@haute-savoie.gouv.fr



**→ BIEN VOUS CHAUFFER
TOUT EN RÉDUISANT
LE MONTANT DE VOS FACTURES ?**

L'ÉTAT S'ENGAGE À VOS CÔTÉS !

Grâce au programme Habiter Mieux, bénéficiez d'une aide financière et d'un accompagnement pour vos travaux de rénovation thermique.



Vie associative

Association des parents d'élèves : les festivités commencent !

Vos enfants sont scolarisés à l'École Beauré ? Ils ont fait un voyage scolaire à Paris ? Des sorties à la ferme ? En raquettes ? À la patinoire ? Un tour de téléphérique ? Ils ont vu un spectacle à Château Rouge ? Un musée ? Une exposition Chaplin à Évian ? Ils ont profité des talents en arts plastiques de Fabienne des Foulbaz'arts ?

Tout cela n'aurait pas été possible sans l'APE, ses donateurs, ses bénévoles, mais aussi tous ceux qui viennent partager de bons moments au cours des nombreuses manifestations organisées pendant l'année. Merci. La totalité des bénéfices sert à financer nombre d'activités pour vos enfants scolarisés à Beauré.

Ainsi, à travers l'achat de pots de miel du Salève, de crêpes et sandwiches savoureux à la fête de fin d'année, des stands du marché de Noël, de votre présence au loto... vous contribuez tous à maintenir une activité associative dynamique dans notre commune, au profit de l'éveil de nos enfants.

Alors n'hésitez plus ! Rendez-vous aux prochaines manifestations...même si vous n'avez pas d'enfants à Beauré !

Ainsi l'année scolaire 2012-2013 a commencé avec le **fameux LOTO**, qui s'est tenu dans la salle des fêtes de Présilly le samedi 17 Novembre 2012. De très beaux lots (comme une croisière en Méditerranée, un écran TV, console de jeu, abonnements sportifs, bons d'achat divers...) ont été remportés par des participants toujours aussi nombreux. L'APE en profite pour remercier les nombreux soutiens et dons reçus des commerçants, associations et entreprises de Beaumont et des communes voisines, sans lesquels ce LOTO ne pourrait avoir lieu.



Le traditionnel **Marché de Noël** dans les locaux de l'école a eu lieu le 15 Décembre 2012.

Lors de sa visite aux enfants des classes de maternelles le **Père Noël** a fait briller de milles feux les yeux des enfants en distribuant de beaux cadeaux sortis tout droit de sa hotte. Puis pour la plus grande joie des parents, grands parents et amis, les enfants accompagnés de la chorale du Châble-Beaumont ont interprété quelques chants de Noël. Les bénévoles de l'APE ont eu le plaisir de vous proposer divers stands de restauration (huîtres, sandwiches divers, crêpes,...) avant d'écouter des contes de Noël pour petits et grands, de regarder les tours de magie ou de participer à un atelier science, bricolage ou maquillage... Bien évidemment, tout au long de la journée, vous avez pu flâner dans le marché à la recherche de cadeaux de Noël proposés par les enfants, les instituteurs et les nombreux artisans professionnels ou non.



L'année 2013 sera aussi bien remplie !

La seconde édition du **Vide grenier / bric à brac des enfants** aura lieu le 25 Mai 2013 à l'école Beauré toute la journée: vous y trouverez de nombreux objets de puériculture, des jouets, des vêtements, articles de sport, etc. De quoi faire de nombreux heureux !

L'année s'achèvera sur **LA Fête de fin d'année** à l'école le samedi 29 Juin 2013. Encore un programme chargé : animations diverses, jeux à gogo, piste de danse, châteaux gonflables, etc.

Avis de recherche !

Comme toutes les associations, l'APE ne serait rien sans ses bénévoles. Pour continuer à relever le défi, l'association est à la recherche de nouveaux membres pour l'année prochaine : votre sourire, vos gros bras, votre frigo, votre camion, vos talents de cuisinier, de financier ou d'écrivain, votre volonté, votre temps,..., vous pouvez tous apporter un petit quelque chose ! Que ce soit en tant que membre actif ou en tant qu'aide ponctuelle. Si vous êtes intéressés à rejoindre notre fine équipe, ou tout simplement prendre un premier contact et avoir plus d'informations, vous pouvez contacter

Lucia Dell'Erba 04 50 37 93 03

On compte sur vous !



Et si vous randonnez ?

Un dimanche sur deux, les licenciés de Montailloux-Salève Randos se retrouvent pour randonner sur les sentiers des Bornes, du Salève, des Aravis, des Bauges ...

Parfois, nous rejoignons le club des Amis des Sentiers de Bellegarde pour découvrir le Jura ou la vallée de Chamonix.

Une nouveauté : depuis le 1^{er} mars 2012, l'Association organise des sorties, qui rencontrent un franc succès, **chaque mardi**.

Toutes les randonnées sont encadrées par un animateur titulaire du brevet fédéral et se déroulent donc en toute sécurité.

Pour nous permettre d'organiser des séjours de plusieurs jours en toute quiétude, Montailloux-Salève Randos est maintenant titulaire d'une immatriculation tourisme, obligatoire pour toute organisation d'un séjour de plusieurs jours.

En 2012 : durant le weekend de la Pentecôte, nous avons été invités par le Club de Marche d'Ornans (nous les avons reçus l'an dernier pour leur faire découvrir Annecy et le Salève). Au programme, visite guidée du musée Courbet et randonnée dans les gorges de la Loue sous un soleil éclatant.

Fin juillet, nous avons enfin effectué le **Petit Tour des Fiz** (déjà programmé l'an dernier et annulé pour cause de mauvais temps) au départ de Passy avec nuits dans les refuges de Platé et d'Anterne, avec pour toile de fond la chaîne des Fiz et le majestueux Mont Blanc.

Le 2 septembre, nous avons encadré deux marches aux départs de la Maison du Salève et de la Maison du Père Noël dans le cadre de la Fête du Salève.

Enfin un groupe de 14 randonneurs de Montailloux s'est rendu dans les Pyrénées Ariégeoises, direction Ustou, au Gîte L'Escolan (lescolan.com) Au programme randonnées en étoile, détente et repas soignés par Pauline et Jean Charles.

Ces voyages sur plusieurs jours sont très prisés par nos licenciés et les inscriptions doivent se faire plusieurs mois à l'avance.

Vous souhaitez des informations complémentaires ? Vous souhaitez nous rejoindre et partager notre devise «randonner en toute sécurité, dans une ambiance conviviale et sans esprit de compétition», voici nos coordonnées :

notre adresse e-mail : montailloux.msr@hotmail.fr

notre site internet : montailloux-saleve-randos.fr

Téléphones : 04 50 44 24 75 (Marie Paule)/06 12 85 57 02 (Martine)

Mario Palmieri – Martine Berthoud
Marie Paule Gilbert

Les Aînés de Montailloux

La reprise de nos activités a eu lieu, comme d'habitude, au mois d'octobre. Voici le calendrier pour le début de l'année 2013 :

Lundis 11 et 25 mars

Lundis 8 et 22 avril

Lundi 13 mai

Jeudi 30 mai

Nous accueillons toutes les personnes qui souhaitent passer un après-midi convivial soit en marchant soit en jouant (belote, jeux de société). La composition du bureau a par ailleurs légèrement changé :

Président : Jacques Lambelet

Vice-présidente : Christine Gazel

Trésorière : Malou Tremblet

Secrétaire : Marie Madeleine Dunand

Vie associative

Mettez du SEL dans vos échanges

IDENTITE DE L'ASSOCIATION	
Buts de l'association	SEL veut dire «Système d'Echange Local». C'est une association à but non lucratif, dont les membres échangent entre eux des Biens, des Services et des Savoirs. Les échanges sont mesurés dans une unité autre que l'argent, le trèfle, dans le désir d'évoluer vers plus de citoyenneté et de solidarité. La valeur du Trèfle est basée sur le temps : une heure vaut 10 trèfles. En fait, le SEL constitue un réseau qui vise à créer et favoriser les liens entre ses membres et à promouvoir une consommation citoyenne, locale et solidaire.
Adresse postale du siège	115, ch. de Zone, 74160 Beaumont
Contacts :	Cinzia & Michel Stampone 04.50.04.50.32 http://www.seldusaleve.fr info@seldusaleve.fr
ACTIVITES PRINCIPALES	
Activités principales	Aujourd'hui, le réseau compte environ 40 familles, résidentes dans différents villages proches de Beaumont. Près de 100 échanges de biens et services se sont déjà déroulés depuis sa création. Le SEL prévoit des moments de rencontres pour les membres autour de manifestations de différentes natures (repas, discussions, petites formations autour de thèmes de société, pic-nic etc). Pour certains, le SEL permet de suivre un cours, de donner un coup de main, d'emprunter ou de proposer des objets dans un cadre convivial. Pour d'autres, le SEL répond à un choix de vie, une envie de se positionner et défendre des valeurs telles que la solidarité, le partage, le lien, l'égalité des chances ; valeurs souvent oubliées dans notre société. Nous sommes tous riches de ce que nous sommes, il suffit de le revaloriser. En ces temps de grands changements, le partage c'est l'avenir.
ORGANISATION ACTUELLE	
Membres du bureau actuel (avec les rôles, président...)	Michel Stampone, Président Cinzia Stampone, Trésorière Ariane Brusselmans, membre du comité Isaline Frey, membre du comité Véronique Kermarrec, membre du comité
Tarifs d'adhésion (préciser mensuel, annuel)	contribution annuelle de 10 euros pour un an par ménage pour les frais de fonctionnement + 10 Trèfles par ménage et par an, permettant de valoriser le travail d'animations des activités de l'association.

Association paroissiale

Cette automne encore pour la vogue de Présilly le 25 Novembre, nous avons organisé le repas de Paroisse. Nous avons maintenu la tradition : boudin aux pommes et tripes, toujours appréciés par l'ensemble des participants. Nous remercions tous les bénévoles qui sont venus prêtés main forte pour réaliser cette journée animée par un accordéoniste. Merci à la municipalité qui mit gracieusement à notre disposition la salle et le matériel nécessaires au bon déroulement de cette journée. Un grand merci à tous et au 24 NOVEMBRE 2013.

L'équipe paroissiale

Bientôt à Présilly

Comme chaque année, voici le planning des animations 2013 de la Commune. Merci à tous ceux qui s'investissent pour faire vivre notre village !

Organisation	Date	Activités & manifestations
Mairie Présilly / Environnement	Samedi 6 avril	Matinée éco-citoyenne de nettoyage de printemps 9H-13H, avec casse-croute en commun avec Beaumont
Mairie Présilly / Animation	Vendredi 31 mai	Soirées Fêtes des voisins 2013 19H30-00H (Place Eglise, Ferme Masson, Beauregard)
Mairie Présilly/ Paroisse	Samedi 22 juin	Feux de la St-Jean & soirée dansante sous chapiteau , espace des Rappes 19H-00H
APE Beaupré	Samedi 29 juin	Fêtes de fin d'année des écoles BEAUPRE
CCAS	à définir	Repas des classes "années en 03" 12H-18H
VTT Montailloux	Dimanche 29 septembre	8ème Rando cycliste du VTT club Montailloux Présilly, randos et marches pour tous niveaux
Mairie Présilly	Lundi 11 novembre	Cérémonie officielle 11 Novembre avec apéro 10H-13H
CCAS	Lundi 11 novembre	Repas des aînées 12H-17H
APE Beaupré	à définir	Soirée loto, salle de présilly 20H-00H
Paroisse St Pierre & Paul	Dimanche 24 novembre	Vogue annuelle avec messe de la St-Clément et repas de la Paroisse 10H-18H
Pré'zouille	Décembre 2013	Illuminations de l'Avent, en partenariat avec Beaumont, chaque soir un habitant vous accueille

labo cuir

nettoyage
recoloration
changement de cuir
réfection du confort

Bruno Aldesa
04 50 04 23 93

12 ZA des Grands Prés - 74160 PRESILLY



Gilles PORRET

- Peintures
- Papiers Peints
- Moquettes
- Façades

610, Route de l'Hôtelier
74160 PRESILLY

Tél : 04 50 04 46 74

SARL MENUISERIE
David & Jacques MENU

ZAC des Grands Prés
74160 PRESILLY
Tél/Fax 04 50 04 59 35
Portable David 06 60 74 13 20
Portable Jacques 06 90 99 87 04

Menuiseries et Agencement, Fenêtres bois
alu et pvc, terrasses...



SYLVAIN COLLET

Service à la personne
PAYSAGISTE
Création - Entretien - Vente

124 ZA Les grands prés
74160 PRESILLY

06 62 45 78 19
04 50 04 99 93

sylvain.collet4@wanadoo.fr

LA FERME DE MONTAILLOUX
PRODUITS LAITIERS DE CHÈVRE



726, route du Mont Sion
74160 PRESILLY
04 50 04 15 92 • 06 60 42 88 33

ALPES JURA
PRODUITS SÉLECTIONS



Patrick THIÉRVOZ : 06 80 30 39 71

46 ZA Les Grands Prés - 74 160 PRESILLY
TEL / FAX : 04 50 04 56 99
alpesjura@wanadoo.fr

Jo peinture

Joli Tremblat
Entrepreneur

575 route du Genevois
74160 Presilly

06 71 34 97 98

- Peinture, Tapisserie, Plâtrerie, Vitrerie
- Pose de papier peint / moquette
- Produits décaissants (plâtre / stuc) / produits adhésifs (peinture adhésive...)

GarageMartins

**CARROSSERIE
DES GRANDS-PRES**



Sylvain MICHAUD

Tôlerie • Peinture • Banc de mesure
Point de Vente TOYOTA

Zone artisanale des Grands-Prés
F-74160 Presilly

Tél. 04 50 04 49 12
Fax 04 50 04 49 43

SARL
TG
D
**TRANSPORTS
DU GENEVOIS**

Tonte, taille, élagage, abattage,
clôture, engazonnement, plantation,
terrassement, déneigement, maçonnerie,
pavage, dallage, muret...

Création Paysage

101, rue de la Bastille - 74160 St Julien en Genevois / Beaumont
Tél. / Fax 04 50 04 85 56 - Mobile 06 12 90 72 04

TREMBLET Laurent

Peintures
Papiers peints
Revêtements de sols



194, route de la fruitière 74160 PRESILLY
Tél : 04.50.04.43.44

ENT. FONTES PEINTURE

- Décoration
- Papier Peint
- Revêtement murs et sols
- Ravalement de façade
- Cloison, Isolation
- Rénovation de toit



54, ZAC LES GRANDS PRÉS
74160 PRESILLY

Tél. 04 50 04 48 37
Portable 06 09 87 49 19

Etat-civil

Naissances

- Elisa **HOFFMEYER MUGNIER**, fille de Christelle et Fabien, est née le 19 juillet 2012.
- Sarah Mina **BEHAGUE**, fille de Fatima et Dominique, est née le 24 juillet 2012
- Thomas Jérôme Louis **DUFOND** est né le 13 août 2012
- Océane **SIRMAN**, fille d'Anne-Lise et Tommy, est née le 10 septembre 2012
- Giulia Lorena Gabrielle **LANGHI**, fille de Carine et Christophe, est née le 2 octobre 2012
- Noham **DUMONAL**, fils d'Amanda et Stéphane, est né le 6 octobre 2012
- Guilian **JACQUET**, fils de Stéphanie et Stéphane, est né le 15 octobre 2012
- Gabriel Esteban **DELORME**, fils de Malika et Frédéric, est né le 25 novembre 2012
- Tristan **RABBIOSSI**, fils de Perrine et Jean-Marc, est né le 7 février 2013

Mariages

- Florence Danielle Renée **HERBET** et Bernard Patrick **JAULIN** se sont unis le 6 octobre 2012

Décès

Eugène MAXIT nous a quitté le 4 décembre 2012. C'est une foule nombreuse qui l'a accompagné lors de sa sépulture. Un hommage mérité était ainsi rendu à un homme de qualité, estimé de tous. Charpentier appliqué, homme discret et généreux il s'était engagé au Conseil Municipal où il assura la fonction de maire adjoint durant un mandat. Nous assurons son épouse et sa famille de notre sympathie et de notre amitié. Le Maire.

Ecole Beaupré

École maternelle :	04 50 04 47 43
Ecole primaire :	04 50 04 59 58
Secrétariat :	04 50 04 47 04
Permanences :	
SIVU Beaupré	Tickets cantine
Lundi 8h30 à 11h00	8h30 à 9h00
Jeudi 16h00 à 18h00	

Etablissement d'accueil de la petite enfance à Viry

« Au pays des p'tits pioux »
Immeuble Les Capucines
157, Les Prés Bois
74580 Viry
04 50 04 76 84

Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Déchetterie intercommunale de Neydens

Téléphone : 04 50 04 41 67
Ouvert du lundi au samedi de 9h00 à 18h00
Fermée dimanches et jours fériés

La Mairie

97, Route du Bé D'Lé
74160 Présilly

Téléphone : 04 50 04 42 50
Télécopie : 04 50 04 55 61

www.presilly.fr

Ouverture au public :
Lundi de 10h à 12h
Mercredi de 9h à 12h
Jeudi de 15h à 19h

Centre de loisir Récréa

88, route du Petit Châble
74160 Présilly
04 50 38 52 83

MJC de Viry

140, rue Villa Mary
74580 Viry
04 50 74 57 49
mjcviry74@gmail.fr
www.mjcviry74.fr

téléphones utiles

pompiers 18

SAMU 15

Gendarmerie : 17

Hôpital de St-julien : 04.50.49.65.65

Centre anti-poison (Lyon) : 04.72.11.69.11